

CURRICULUM VITAE

Marie CARTAPANIS



Février 2023

TITRES ET CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2019- ▪ **Maître de conférences**, Aix-Marseille Université, Centre de Droit Economique.
- 2018 ▪ **Qualification aux fonctions de Maître de conférences**. CNU, Section 01, Droit privé et sciences criminelles.
- 2012-2017 ▪ **Doctorat en droit privé**, Centre de Droit Economique, Aix-Marseille Université.

Thèse intitulée *Innovation et droit de la concurrence*, préparée sous la direction du Professeur David BOSCO (Professeur à l'université d'Aix-Marseille). Soutenue le 8 décembre 2017, devant un jury composé des Professeurs Valérie-Laure BENABOU (Université d'Aix-Marseille), Nicolas BINCTIN (Université de Poitiers), David BOSCO (Université d'Aix-Marseille), Emmanuelle CLAUDEL (Université Paris II – Panthéon-Assas) et Catherine PRIETO (Université Paris I – Panthéon-Sorbonne).

- **Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury.**
 - **Prix de l'Institut Universitaire VARENNE (Prix Louis JOINET), session 2018**, catégorie *Droit privé des activités économiques*.
 - **Premier Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université d'Aix-Marseille**, toutes disciplines confondues, pour l'année universitaire 2017-2018.
 - **Prix VOGEL de droit économique 2022.**
- 2011-2012 ▪ **Master II recherche, *Propriété intellectuelle et nouvelles technologies***, Institut de Droit des Affaires, Aix-Marseille Université.
 - 2010-2011 ▪ **Master I, *Droit des Affaires***, Faculté de Droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne.
 - 2007-2010 ▪ **Licence en *Droit et Science Politique***, Université Paul Cézanne.

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

OUVRAGE

1. *Innovation et droit de la concurrence*, Préface de D. BOSCO, Prix 2018 de l'Institut Universitaire VARENNE (Prix Louis JOINET) et Prix VOGEL 2022 de droit économique, LGDJ, Collection des thèses, N° 169, Paris, 2018, 510 pages.

ARTICLES DE REVUES A COMITE DE LECTURE

2. « Captures d'attention et droit de la concurrence », *RTD Com.*, *Revue trimestrielle de droit commercial et de droit économique*, N° 04, octobre-décembre 2022, pp. 733-752.
3. « L'innovation technologique et le droit », *Recueil Dalloz*, N° 8, 3 mars 2022, pp. 405-406.
4. « Responsabilité professionnelle de l'expert-comptable qui ne met pas son client en mesure de bénéficier d'un dispositif d'aide à l'embauche », *Revue Lamy Droit des Affaires*, Jurisprudence commentée, N° 178, février 2022, pp. 35-38.
5. « Faut-il repenser l'exonération pour risque de développement ? », *RTD Civ.*, *Revue trimestrielle de droit civil*, N° 03, juillet-septembre 2021, pp. 523-543.

CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

6. « Jurisprudence française, Secteur du numérique : CA Paris, 8 oct. 2020, Google c/ SPEM, RG n° 20/08071 » in *Grands arrêts du droit de la concurrence. Pratiques anticoncurrentielles*, L. IDOT (dir.), Vol. 1, *Règles de fond*, Seconde édition, Paris, *Concurrences*, 2023, pp. 213-216.
7. « Les abus de position dominante », in *Le droit antitrust de l'Union européenne, Commentaire J. Mégret*, M. MEZAGUER (dir.), Tome 1, Les dispositions générales, Institut d'études européennes, Université de Bruxelles, 3^{ème} éd., 2022, pp. 105-200.
8. « Le droit des pratiques anticoncurrentielles : entre limitations et incitations à l'innovation », in *L'innovation à l'épreuve de la mondialisation*, P.-D. CERVETTI (dir.), PUAM, 2015, pp. 71-85.
9. « Droit de la concurrence et innovation », (avec D. BOSCO), in *Droit et innovation*, J. MESTRE et L. MERLAND (dir.), PUAM, 2013, pp. 69-81.

CONTRIBUTION A UN RAPPORT COLLECTIF

10. « National Reports : France », (avec R. AMARO), in *EU Competition Law and the Digital Economy : Protecting Free and Fair Competition in an Age of Technological Revolution*, D. MÂNDRESCU (Ed.), Trans Europe Experts, XXIX FIDE Congress in The Hague, Congress Publication, vol. 3, 2020, pp. 227-250.

CHAPITRES DE DICTIONNAIRES OU D'ENCYCLOPEDIES

- 11.« FRAND », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N°88986, 2022.
- 12.« Brevet essentiel », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N° 88944, 2022.
- 13.« Accord de recherche et développement », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N° 1730, 2022.
- 14.« Engagements (pratiques anticoncurrentielles) », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N°12301, 2022.
- 15.« La notion de concentration », Fasc. 410, *Jurisqueur Concurrence-Consommation*, Encyclopédie LexisNexis, pp. 1-30, 2021.

COMMENTAIRES PUBLIES DANS LA REVUE DALLOZ ACTUALITE

- 16.« La Cour de justice européenne poursuit la clarification de la jurisprudence *Bronner* en matière de refus d'accès à des infrastructures essentielles », *Dalloz Actualité*, 26 janvier 2023, pp. 1-6.
- 17.« Du non-respect d'engagements en droit des concentrations s'infèrent une faute civile et un préjudice... fût-il seulement moral », *Dalloz Actualité*, 16 décembre 2022, pp. 1-8.
- 18.« Concurrence déloyale, violation d'une obligation contractuelle et action en contrefaçon : clarification de la règle du non-cumul des responsabilités », *Dalloz Actualité*, 8 novembre 2022, pp. 1-6.

COMMENTAIRES PUBLIES DANS LA REVUE CONCURRENCES

19. « La Cour d'appel de Paris réforme partiellement la décision de l'Autorité sanctionnant un fabricant de *smartphones* pour abus de dépendance économique (Apple) », *Concurrences*, 1-2023, (à paraître).
20. « L'Autorité de la concurrence sanctionne une société et sa filiale dans le secteur de la santé publique pour des pratiques commerciales discriminatoires visant à restreindre la vente en ligne sur le marché français (Essilor) », *Concurrences*, 1-2023, (à paraître).
21. L'Autorité de la concurrence rejette, faute d'éléments probants, la saisine formée par une entreprise pour prix abusivement bas dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie (Fournil Nice Gambetta/Leclerc), in *Concurrences*, 1-2023, (à paraître).
22. « Le Tribunal de l'Union européenne confirme la décision de la Commission européenne infligeant une amende record à l'opérateur dominant pour avoir renforcé sa position dominante sur les marchés des services de recherche générale sur l'Internet et des systèmes d'exploitation mobiles intelligents (Google/Android) », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 4-2022, pp. 71-76.

- 23.« La Cour d'appel de Paris confirme, pour l'essentiel, la décision de l'Autorité de la concurrence et réforme des injonctions dans le secteur de la publicité en ligne liée aux recherches (Google) », *Concurrences*, 3-2022, pp. 94-96.
- 24.« La Cour d'appel de Paris rejette un recours immédiat formé contre une décision de renvoi à l'instruction et de rejet des engagements (Sony) », *Concurrences*, 3-2022, pp. 97-98.
- 25.« L'Autorité de la concurrence rejette une demande de mesures conservatoires dans le secteur de l'électricité (EDF/Aode) », *Concurrences*, 2-2022, pp. 108-110.
- 26.« L'Autorité de la concurrence sanctionne l'opérateur historique pour abus de position dominante dans le secteur de l'énergie, mais réduit considérablement l'amende suite à une procédure de non-contestation des griefs assortie d'engagements (EDF) », *Concurrences*, 2-2022, pp. 112-114.
- 27.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour des pratiques de verrouillage du marché de l'approvisionnement de la mélasse à destination des distilleries réunionnaises (*Tereos Océan Indien*) », *Concurrences*, 1-2022, pp. 103-106.
- 28.« L'Autorité de la concurrence rejette une demande de mesures conservatoires dans le secteur de la diffusion d'annonces immobilières notariales », *Concurrences*, 4-2021, pp. 78-80.
- 29.« L'Autorité de la concurrence rejette une saisine pour manque d'éléments probants dans le secteur des invendus de presse », *Concurrences*, 4-2021, pp. 80-81.
- 30.« La Cour de cassation confirme l'analyse de la Cour d'appel de Paris dans la mise en œuvre du test du concurrent aussi efficace, Cass.com. 9 juin 2021, SNCF Mobilités, 19-10.943 », *Concurrences*, 3-2021, pp. 95-97.
- 31.« La Commission européenne accepte des engagements remédiant à une pratique de prix excessifs dans le secteur des médicaments anticancéreux (Aspen), Commission européenne, Aspen, AT. 40394, 10 février 2021 », *Concurrences*, 2-2021, pp. 90-92.
- 32.« La sous-commission pour l'Antitrust de la commission des lois de la Chambre des représentants américains remet son rapport d'enquête sur la concurrence dans les marchés numériques et dresse des perspectives d'évolutions radicales de la politique de concurrence américaine, Judiciary Committee, Subcommittee on Antitrust, Commercial and Administrative Law, *Investigation of Competition in Digital Markets*, 4 octobre 2020 » (avec F. MARTY), *Concurrences*, 1-2021, pp. 109-112.
- 33.« La Cour de cassation confirme la faute civile imputable à un opérateur dominant qui n'a pas séparé ses masses d'enjeux en points de vente physiques et en ligne (Betclac / GIE PMU), Cass. com., 14 octobre 2020, 18-24.221, Betclac c/ GIE Pari Mutuel Urbain » *Concurrences*, 1-2021, pp. 136-138.
- 34.« La Cour d'appel de Paris confirme l'essentiel de la décision imposant à un moteur de recherche, à titre de mesures conservatoires, de négocier avec les éditeurs de presse (Google / SPEM), CA Paris, 8 octobre 2020, n° RG 20/08071, Google c/ SPEM » *Concurrences*, 1-2021, pp. 138-140.
- 35.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour abus de dépendance économique dans le secteur de la distribution de produits informatiques et d'équipements électronique grand public (Apple/eBizzuss), Aut. conc. n° 20-D-04 du 16 mars 2020 », *Concurrences*, 4-2020, pp.

134-137.

- 36.« L'Autorité de la concurrence prononce, au profit des agences et des éditeurs de presse, des mesures conservatoires à l'encontre d'une entreprise susceptible d'avoir abusé de sa position dominante sur le marché français de la recherche généraliste, Aut. Conc., déc. n° 20-MC-01 du 9 avril 2020, relative à des demandes de mesures conservatoires présentées par le Syndicat des éditeurs de la presse magazine, l'Alliance de la presse d'information générale et l'Agence France-Presse », *Concurrences*, 3-2020, pp. 101-103.
- 37.« L'Autorité de la concurrence accepte des engagements proposés par l'opérateur historique dans le secteur de la livraison de colis, Aut. Conc., déc. n° 20-D-06 du 2 avril 2020 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la livraison de colis », *Concurrences*, 3-2020, pp. 99-101.
- 38.« La Commissaire à la concurrence précise, dans le cadre d'une réponse à une question parlementaire, les conditions d'application de la théorie des infrastructures essentielles aux plateformes numériques, Rep. Comm. eur., Questions parlementaires, E-000595/2020, 31 mars 2020 », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 3-2020, pp. 98-99.
- 39.« Le réseau européen de la concurrence publie une déclaration commune sur l'application des règles de concurrence dans le contexte de la crise sanitaire due au Covid-19, European Competition Network, Joint statement by the European European Competition Network on the application of Competition Law during the Corona Crisis, 23 mars 2020 », *Concurrences*, 3-2020, p. 97.
- 40.« La Commission européenne lance deux études d'impact préalables relatives à l'encadrement concurrentiel et réglementaire des plateformes d'intermédiation électronique, Comm. eur., Étude d'impact initiale, Ares 2020-2877647, 2 juin 2020 et Ares 2020-2877634, 4 juin 2020 », (avec F. MARTY). *Concurrences*, 3-2020, pp. 80-85.
- 41.« La Commission européenne poursuit ses consultations sur la définition des marchés pertinents, Comm. eur., comm. presse, 26 juin 2020 », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 3-2020, pp. 78-80.
- 42.« L'Autorité de la concurrence publie sa contribution au débat sur la politique de concurrence et les enjeux numériques, Aut. conc., Contribution de l'Autorité de la concurrence au débat sur la politique de concurrence et les enjeux numériques », *Concurrences*, 2-2020, pp. 93-95.
- 43.« L'Autorité de la concurrence rejette pour absence d'éléments probants la demande de mesures conservatoires accessoire à une saisine au fond portant sur un refus d'accès à une infrastructure essentielle, Aut. conc., déc. n° 20-D-02, 23 janv. 2020, relative à des pratiques mises en œuvre par Orange dans le secteur des communications électroniques », *Concurrences*, 2-2020, pp. 91-92.
- 44.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise à une amende de 150 millions d'euros pour abus d'exploitation sur le marché de la publicité en ligne liée aux recherches, Aut. conc., déc. n° 19-D-26, 19 déc. 2019 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité en ligne liée aux recherches », *Concurrences*, 2-2020, pp. 87-89.
- 45.« L'Autorité de la concurrence soumet à consultation publique des engagements proposés dans le secteur des accessoires de contrôle de consoles de jeux vidéo, Aut. conc., 22 oct. 2019, Test de marché pour les engagements proposés par Sony », *Concurrences*, 1-2020, pp. 92-93.

46.« L’Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt publient une étude conjointe sur les algorithmes et leurs enjeux pour l’application du droit de la concurrence, Aut. conc. et Bundeskartellamt, Joint Study on Algorithms and Competition, 6 novembre 2019 », *Concurrences*, 1-2020, pp. 90-92.

FICHES PRATIQUES

47.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : la clémence », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2020.

48.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : les procédures de transaction », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2020.

49.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : la procédure d’engagements », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2020.

TRIBUNES ET AUTRES ARTICLES

50.« Remise du Prix Vogel : l’hommage des praticiens du droit à la recherche en droit économique », Interview, *Actu-Juridique.fr*, Lextenso, 2 janvier 2023.

51.« Towards New Tools in Competition Law. Some Legal and Economic Considerations » (avec F. MARTY), *Competition Forum*, November 2020, pp. 1-37.

52.« Innovation and competition law – Phd Thesis Summary », *Competition forum*, June 2021, 30 p.

53.« Competition Law’s Innovation Factor : The Relevant Market in Dynamic Contexts in the EU and the US : Interview of V. Robertson », *Competition forum*, April 2021.

54.« On the study Restoring Balance to Digital Competition – Sensible Rules, Effective Enforcement », Interview with Rupprecht Podszun », *Competition Forum*, November 2020.

55.« Alstom-Siemens, le droit de la concurrence n’est pas obsolète ! », *Le Monde*, Idées, 10 août 2019.

COMMUNICATIONS

56. « Du RGPD au Data Governance Act », *Colloque annuel du Master 2 – Juriste d’affaires : Commerce, Distribution, Consommation*, **Université de Bourgogne**, à venir (23 juin 2023)

57.« Faut-il repenser l’exonération pour risque de développement ? », *Déjeuners du droit du dommage corporel*, Institut Universitaire de France et Université Savoie Mont Blanc, 20 septembre 2022.

58.« Le droit et l’innovation », *La Nuit du droit*, Cour d’appel d’Aix-en-Provence, 4 octobre 2022

- 59.« Attention Economy and Competition Law », **Symposium *Digitization and Competition Law***, Aix-Marseille Université and Würzburg University, Aix-en-Provence, 9th March 2022.
- 60.« L'économie de l'attention peut-elle être saisie par le droit ? », **Conférence *Institut Portalis***, Aix-Marseille Université, 20 janvier 2022.
- 61.« La jeune recherche en droit de la propriété intellectuelle », ***Journée de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle*** (IRPI), Montpellier, 12 octobre 2020.
- 62.« *Trans Europe Experts* sur le droit français de la concurrence », (en coll. avec le Professeur R. AMARO), ***Congrès de La Haye de la Fédération Internationale pour le Droit Européen*** (programmé du 20 au 23 mai 2020, et reporté pour des raisons sanitaires).
- 63.« L'exonération pour risque de développement, un exercice d'équilibriste », ***Les journées du risque***, CERDACC, Université de Haute-Alsace, 25 mars 2019.
- 64.« Le droit des pratiques anticoncurrentielles : entre limitations et incitations à l'innovation », ***Colloque L'innovation à l'épreuve de la mondialisation***, Centre de Droit Economique, Aix-Marseille Université, 11 avril 2014.

ENSEIGNEMENTS

2019-...

- **Maître de conférences, Aix-Marseille Université**

Aix-Marseille Université :

- Cours magistral, *Introduction au droit et au vocabulaire juridique* (L1)
- Cours magistral, *Droit commercial* (L3, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droits et libertés fondamentaux* (L3)
- Cours magistral, *Droit du marché intérieur de l'Union européenne* (L3, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droit de la concurrence* (M1, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droit de l'Union européenne*, Institut d'études judiciaires, Préparation au CRFPA
- Séminaire, *Transports et droit de la concurrence*, Master II Droit des transports maritime et Master II Droit des transports terrestres
- Séminaire, *Droit et politique de la concurrence*, Master II Droit de l'Union européenne
- Séminaire, *Propriété intellectuelle et droit de la concurrence*, Master II Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies avancées
- Séminaire, *Droit des concentrations*, DJCE, Institut de droit des affaires
- Séminaire, *La mise en œuvre du droit de la concurrence dans la sphère privée*, Master II Distribution Concurrence
- Séminaire, *Introduction to Business Law*, CIVIS, Université civique européenne

Université de Bourgogne Franche-Comté :

- Séminaire, *Droit européen de la concurrence*, Master II Juriste d'affaires, Commerce-Distribution-Consommation

- 2018-2019
- **ATER (temps-plein), Aix-Marseille Université :**
 - Cours magistral, *Droit de la concurrence* (M1, matière avec TD)
 - TD de *Droit des contrats* (L2)
 - TD de *Droit des sûretés* (L3)
 - TD de *Droit des personnes* (L1)
- 2016-2017
- **Chargée d'enseignement, Aix-Marseille Université :**
 - TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)
 - TD de *Droit de la concurrence* (M1)
- 2015-2016
- **ATER (temps-plein), Aix-Marseille Université :**
 - TD de *Droit de la famille* (L1)
 - TD de *Droit des contrats* (L2)
 - TD de *Droit du marché de l'Union européenne* (L3)
 - TD de *Droit international privé* (M1)
 - TD de *Droit de la concurrence* (M1)
 - TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)
 - TD de *Droit du commerce international* (M1)
- 2012-2015
- **Chargée d'enseignement, Aix-Marseille Université :**
 - TD de *Droit de la concurrence* (M1)
 - TD de *Droit du marché de l'Union européenne* (L3)
 - TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)

RESPONSABILITES COLLECTIVES

- 2022-...
- **Co-directrice du master II *Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies avancées***, Institut de Droit des Affaires, Aix-Marseille Université.
 - **Membre de comités de sélection** pour le recrutement de maîtres de conférences, section 01 :
 - Aix-Marseille Université, Droit des affaires
 - Université de Bourgogne Franche-Comté, Droit commercial
- 2020-...
- **Co-responsable** de la rubrique *Pratiques unilatérales*, Revue *Concurrences*.
 - **Co-éditrice du site internet *Competition Forum*** : Site internet anglophone accueillant des commentaires, des interviews et des articles académiques afin de contribuer au débat sur l'évolution du droit de la concurrence et de favoriser la diffusion de la doctrine française : <https://competition-forum.com>
- 2012-2019
- **Rédactrice-adjointe** (Associate Editor), **Bulletin E-competition**, Revue *Concurrences*.